

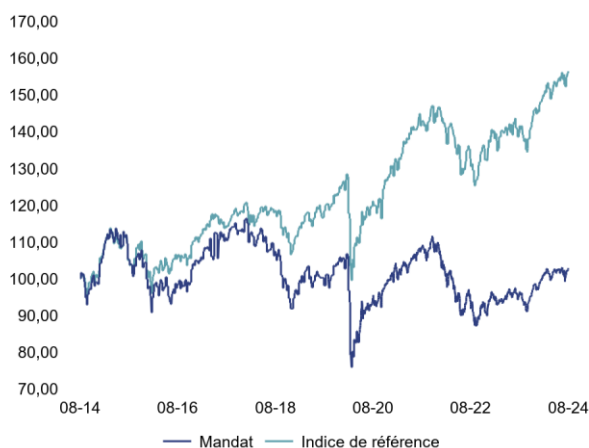
Mandat Mes Placements Vie & Capi

Reporting mensuel / Mandat Cible

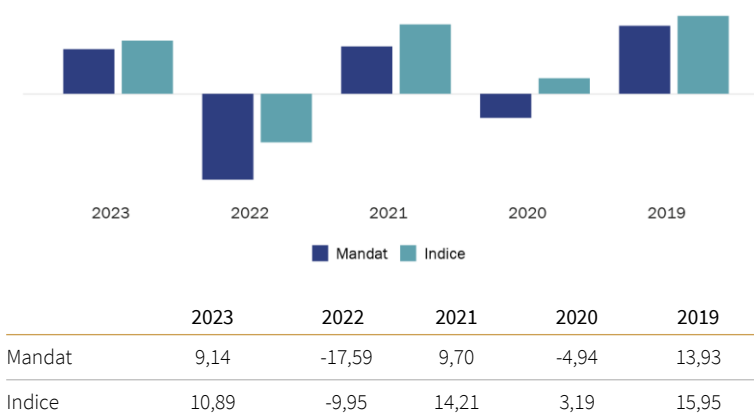
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion pilotée est un mode de gestion du contrat Mes Placement Vie / Mes Placements Capitalisation / Mes placement Madelin, géré par Generali Vie sur les conseils de Rothschild & Co Asset Management. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion prises pour le Mandat Dynamique Mes Placement Vie / Mes Placements Capitalisation / Mes placement Madelin, ainsi que des données chiffrées sur le Mandat Dynamique Mes Placement Vie / Mes Placements Capitalisation / Mes placement Madelin de la gestion pilotée du contrat Mes Placement Vie / Mes Placements Capitalisation / Mes placement Madelin. Au titre de ce mode de gestion, Rothschild & Co Asset Management fournit à Generali Vie les éléments constitutifs de ce reporting.

ÉVOLUTION DU FONDS DEPUIS 10 ANS



PERFORMANCES ANNUELLES (%)



Performances nettes de frais de gestion du mandat et du contrat, soit 2,2% TTC chaque année pour la part unités de compte.

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Mandat	0,43	1,35	2,05	4,78	6,94	-5,11	4,84	2,79
Indice	0,64	2,79	4,59	6,90	10,59	9,70	32,09	56,42
Ecart Relatif	-0,21	-1,44	-2,55	-2,12	-3,65	-14,81	-27,25	-53,63

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans	Vol. 1 an
Mandat	-1,73	0,95	0,27	6,27
Indice	3,14	5,72	4,57	
Ecart Relatif	-4,87	-4,77	-4,30	

PORTEFEUILLE MODÈLE RECOMMANDÉ (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
Generali Tresorerie Isr-c	ISR	Article 8	Monétaire	Zone Euro	10,9
M&g Lx Optimal Inc-eur A Acc		Article 8	Oblig. Monde	Monde	10,8
RMM Actions USA C EUR		Article 8	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	7,8
Acts Us Growth-r C Usd		Article 6	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	7,8
R-co OPAL Absolu		Article 8	Mixte - Biais obligataire	Monde	7,7
R-co Conviction Convertibles Europe C EUR		Article 8	Oblig. Convertibles Europe	Europe	6,7
Jan Hnd Hrz Euro Co B-a2eur		Article 8	Oblig. Corp. Europe	Europe	6,7
Comgest Renaissance Europe-c	Luxflag	Article 8	Actions Pan Européen	Europe	6,5
R-co Valor C EUR		Article 8	Actions Monde	Monde	5,2
Comgest Growth Jpn-eur R Acc		Article 8	Actions Japon	Japon	4,9
R-co OPAL Emergents F EUR		Article 8	Actions Pays Emergents	Pays Emergents	4,7
Helium-helium Performance-b		Article 8	ED Multi Strategy	Monde	4,6
Eleva Euroland Se-a2 Eur Acc	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	4,2
Bnp Paribas Aqua-cl Acc Eur	ISR - Towards Sust.	Article 9	Thématique Eau	Monde	3,9
Sycomore Francecap-a	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	3,9
Jpmorgan F-em Mar Lo C D-aea		Article 8	Oblig. Marchés Emergents (local)	Pays Emergents	3,7
Total					100



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labélisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).

Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016

Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

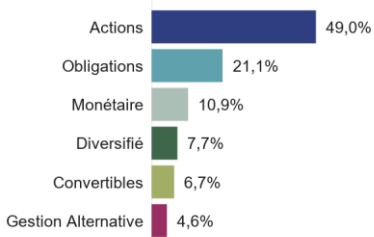
Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable

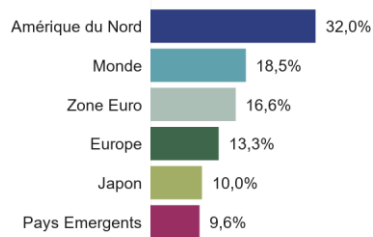


Portefeuille

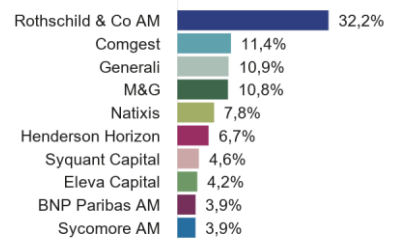
ACTIFS



PAYS



PRINCIPAUX PROMOTEURS



PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats

Renforcements

Ventes

Allègements

Recommandations du conseiller

Un vent de panique a soufflé sur les marchés boursiers au début du mois d'août. La publication le 2 août de chiffres décevants de créations d'emplois aux USA (114.000 contre 175.000 attendus) ont ravivé les risques de récession jusqu'à présent sous-estimés par la Fed selon certains investisseurs lui justement reprochant de tarder à assouplir sa politique monétaire. Le 5 août, le marché japonais s'est effondré de 12,23% (Topix en JPY), plus forte baisse quotidienne depuis le krach d'octobre 1987, en raison du débouclage massif d'opérations de « carry trade » sur le yen consécutif à la décision de la BoJ de remonter le 31 juillet ses taux d'intérêt. Alors que la Fed avait déjà exprimé lors de sa réunion de juillet ses inquiétudes sur les risques de dégradation du marché du travail, les investisseurs ont, au plus fort de la tempête boursière, misé sur une réaction urgente de sa part sous la forme d'une baisse de taux immédiate et massive. Or plusieurs données économiques rassurantes ont depuis ramené la confiance des investisseurs sur la conjoncture américaine et tempéré leurs attentes en matière de baisse de taux : le PIB au 2T24 a été revu en hausse à 3% en rythme annualisé, grâce à une consommation accélérant à +2,9% contre +2,3% estimé initialement ; la robustesse des dépenses des ménages a d'ailleurs été corroborée par la hausse mensuelle de 1% des ventes de détail en juillet après -0,2% en juin ; les demandes initiales d'allocation chômage restent inférieures à la période pré-covid ; et la confiance des ménages s'améliore sur des anticipations de baisse rapide des taux. Mais surtout, la poursuite du ralentissement de l'inflation « cœur » (Core PCE Index) à son plus bas depuis mars 2021 à +2,6% en rythme annuel, a renforcé la perspective d'une première baisse de taux en septembre, devenue certitude lors du symposium de Jackson Hole quand Mr Powell a annoncé que « le moment est venu d'ajuster la politique monétaire ». Le MSCI World exprimé en € termine le mois d'août sur une hausse de 0,21% après avoir perdu près de 8% en début de mois. Le S&P 500 stagne à +0,05% en €, pénalisé par la correction de certaines valeurs liées à l'IA, tandis que l'indice Dow Jones, moins exposé aux valeurs technologiques, a progressé de 1,76% pour culminer à un nouveau record. Après avoir plongé de plus de 20%, les actions japonaises ont finalement réduit leurs pertes à 2,92% en JPY en fin de mois (Topix) grâce aux propos rassurants de la BoJ excluant toute nouvelle hausse de taux tant que la situation sur les marchés ne sera pas stabilisée. Les actions de la zone euro montent de 1,48% (Eurostoxx), les actions allemandes culminant à de nouveaux records malgré la morosité des conditions économiques domestiques. Les actions émergentes reculent de 0,81% (MSCI EM en €), toujours plombées par les actions chinoises qui cèdent 3,91% (CSI 300 en €) en août. Retrouvant leur statut de valeurs refuges, les obligations US à 10 ans voient leur rendement baisser de 12 bp sur le mois, tandis que les rendements à 2 ans, reflétant les anticipations de politique monétaire, ont perdu 34 bp pour revenir à 3,91%. Les obligations souveraines de la zone euro enchaînent leur 3ème mois consécutif de hausse avec un gain de 0,38% (iBoxx Eur Sovereign) en août. Face à une inflation ralentissant et aux signaux croissants de ralentissement économique, le cycle mondial d'assouplissement monétaire devrait se poursuivre en septembre. Conformément à son deuxième mandat visant à assurer un emploi maximum, la Fed devrait sans surprise procéder à une première baisse de taux lors de sa réunion du 18 septembre. Le risque politique progresse, comme en témoigne l'instabilité créée par le report de la nomination d'un nouveau Premier Ministre en France, la montée de l'extrême droite en Allemagne lors des dernières élections régionales et les prochaines élections présidentielles aux USA dont l'issue pourrait être plus disputée que prévu depuis la désignation de Mme Harris comme candidate du parti démocrate. Dans ces conditions qui militent pour la prudence, nous n'avons pas recommandé de modifier le profil de risque du mandat cible.



Caractéristiques

Août 2024

Acteurs

Date de création : 03/12/2010

Société de gestion conseil : Rothschild & Co Asset Management

Gestionnaire Conseil : Stephane de Kermoal

Échelle de risque

A risque plus faible A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par Generali Vie à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion du contrat, de frais au titre de la gestion sous mandat du contrat et nette de frais de gestion propres aux supports en unité de compte. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de Generali Vie, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par Generali Vie est disponible dans les conditions contractuelles.